



Analyse du Comité 21

PUBLICATION

COP 28

**HUIT ANS APRÈS
L'ACCORD DE PARIS, LE
GRAND ARBITRAGE :
DÉCLIN DES FOSSILES OU
DÉCLIN DU VIVANT ?**

Regard sur les enjeux et résultats de la
première semaine



1er réseau d'acteurs du
développement durable

www.comite21.org



Introduction : Les 5 premiers jours de la COP

Le 1er décembre s'est ouvert le segment des chefs d'État de la 28e conférence des parties de la convention sur les changements climatiques, qui s'annonce pleine de paradoxes.

Premier paradoxe : la présidence de cette COP est tenue par un patron d'industrie pétrolière qui, il est vrai, est aussi patron d'une industrie d'énergie renouvelable.

Second paradoxe : le choix du pays d'accueil. Un pays producteur de pétrole qui prévoit l'augmentation de sa production. Pays également dont la richesse issue de ces revenus pétroliers, une situation qui ne favorise pas une solidarité particulière avec les pays pauvres. Malgré des décennies de politiques visant à diversifier l'économie du pays en dehors du pétrole, le secteur des hydrocarbures des Émirats arabes unis (E.A.U.) représente un quart du PIB, la moitié des exportations du pays et 80 % des recettes publiques. La rente pétrolière contribue à la stabilité socio-économique, par exemple en offrant à la population locale des placards dorés dans le secteur public. On ajoutera que les solutions à la chaleur que subit Dubaï, qui connaît depuis 3 ans des températures dépassant 50 degrés, sont principalement la climatisation, responsable de 5% des émissions mondiales.

Mais d'autres paradoxes vont rendre cette COP "ardue", comme le souligne la Diplomatie française :

- Celui de parler de long terme, même s'il ne s'agit que de 2030, dans une époque de déstabilisation internationale et de guerres, et où les grandes puissances doivent revoir leurs approvisionnements pétroliers et gaziers, et négocier avec l'OPEP ;
- Celui de sauvegarder un objectif de ne pas dépasser une augmentation de température de 1,5 degrés, alors que les prévisions de tous les rapports parus depuis l'automne oscillent entre 2,3 et 2,8 degrés ;
- Celui de faire progresser les mesures pour l'adaptation, alors que le *Gap Report* sur l'adaptation de l'ONU constate que les financements ont diminué de 13% depuis un an ;
- Celui de faire progresser les financements climatiques alors que les dépenses militaires semblent redevenues la priorité dans le monde ;

Pour prendre la mesure des paradoxes à surmonter, il convient de revenir sur les annonces de l'année écoulée, d'examiner le contenu du premier Bilan des émissions paru en septembre dernier, de mesurer les possibles progrès et modalités de la décarbonation lors de cette COP, de prendre la mesure des chances d'avancées des autres dossiers (adaptation, pertes et dommages, financements) et d'évaluer le rôle de la société civile dans cette COP très surveillée par le pays d'accueil.

Et, pour ne pas quitter les paradoxes, une bonne nouvelle est arrivée le premier jour des négociations, avant même le segment de Haut niveau des Chefs d'État : la consolidation du Fonds « pertes et dommages», et des fonds pour l'abonder.

Pourtant, le chemin vers cette COP 28 a été difficile, et la situation climatique jamais aussi alarmante.

I. Retour sur la route de la COP 27 à la COP 28

Rappelons l'appréciation du Comité 21 sur la COP 27[1] : nous avons considéré qu'il s'agissait « d'une COP de transition, car la date importante était 2023, année du premier Bilan mondial des émissions, et 2024, moment de la réforme du système financier et de la gouvernance mondiale, avec en particulier le Sommet du Futur de l'ONU ». Nous soulignons que « l'Accord de 2022 n'avait pas fait mieux que la Déclaration de Glasgow, car il ne donnait aucun signe pour la fin du charbon, encore moins du pétrole et du gaz, et retournait en quelque sorte à la case « Accord de Paris », qui avait aussi évité le mot charbon. Mais nous insistions sur le fait que le Fonds « pertes et dommages » était un acquis politique et symbolique majeur pour les Sud. Et nous concluions que « la COP 27 ne constituait pas un pas de géant climatique, tant s'en faut, et le maintien dans le texte du fameux « 1,5 degré » n'avait aucune portée puisque peu de pays réhaussaient leurs ambitions ». Cependant, eu égard aux contraintes issues de la Guerre de la Russie contre l'Ukraine, le pire ne s'était pas produit, et le G20 avait réaffirmé sa volonté d'abandonner les fossiles.

Nos analyses nous laissaient encore entrevoir pour 2023 le basculement progressif d'un monde « multipolaire » vers une nouvelle organisation mondiale (on n'ose pas dire « ordre »), qui se serait caractérisé par des nouveaux rôles pour les pays dits du « Sud global ». Entre-temps, a éclaté après l'attaque du Hamas le 7 octobre, une guerre au Proche Orient, qui brouille encore plus les cartes géopolitiques.

Les étapes de préparation de cette COP tout au long de l'année ont été peu encourageantes, sauf en ce qui concerne les perspectives de financements, beaucoup à l'initiative de la France[2].

1. L'ébullition climatique, dans la réalité et dans les différents rapports disponibles

Ceci dans un contexte d'aggravation de la crise climatique, comme l'indique le 30 novembre l'Organisation Météorologique mondiale : selon l'OMM, les données recueillies jusqu'à la fin du mois d'octobre montrent que l'année a été supérieure d'environ 1,40 °C (1,92 °C de plus que la moyenne pour l'hémisphère Nord) au niveau de référence de la période préindustrielle 1850-1900[1], et 2024 s'annonce de même, et plus, avec le phénomène El Niño. Les niveaux de dioxyde de carbone sont 50 % plus élevés qu'à l'ère préindustrielle, ce qui a pour effet de piéger la chaleur dans l'atmosphère, et ainsi de retarder d'autant la baisse espérée des températures. Nous avons décrit récemment la situation climatique, à laquelle il faut ajouter depuis septembre de très fortes tempêtes en Europe de l'Ouest, des inondations en Europe du Nord, aux USA, dans de nombreux pays d'Asie (Inde, Bangladesh, Népal) et en Afrique de l'Est (Kenya, Somalie).

Les différents rapports qui ont jalonné l'automne sont tous plus alarmants les uns que les autres :

Le PNUE [2] a intitulé "La grande contradiction", son rapport 2023 à cause de l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de production des combustibles fossiles et a mis en lumière que les

[1] Voir Comité 21, 2 décembre, « Entre Charm El-Cheikh et Montréal : Géopolitique des ressources, crise de l'énergie et veille sur la biodiversité ». <http://www.comite21.org/docs/publications-du-comite-21/2022/entre-charm-el-cheikh-et-montreal---geopolitique-des-ressources-crise-de-l-energie-et-veille-sur-la-biosphere.pdf>

[2] Voir Note du Comité 21 <http://www.comite21.org/docs/note-a-mi-chemin-agenda-2030.pdf>.

[3] Communiqué de l'OIM « Sur la base des données recueillies jusqu'en octobre, il est pratiquement certain que 2023 sera l'année la plus chaude des 174 années d'observation, dépassant les deux années les plus chaudes précédentes, à savoir 2016, avec 1,29 °C (*) au-dessus de la moyenne 1850-1900, et 2020, avec 1,27 °C (...) Les mois de juin, juillet, août, septembre et octobre 2023 ont tous largement dépassé le record précédent dans tous les ensembles de données utilisés par l'OMM pour le rapport sur le climat », résume l'OMM, soulignant que **le mois de juillet 2023 est devenu le mois le plus chaud jamais enregistré**.

[4] Trois rapports du PNUE sont parus :

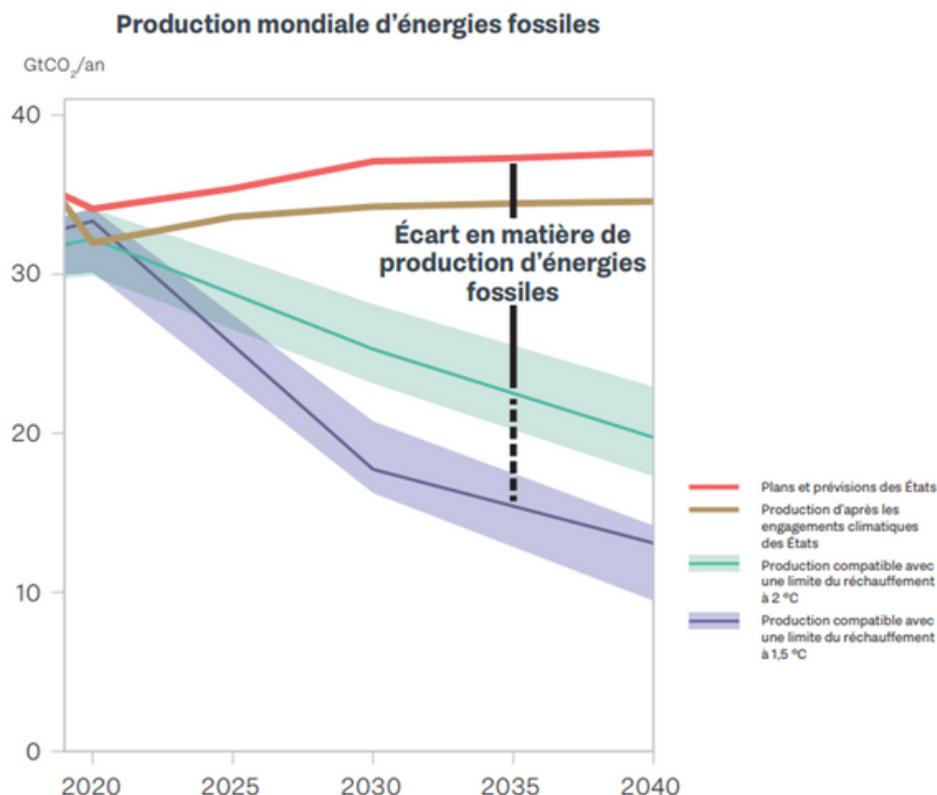
· <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2022> : UNEP's Adaptation Gap Report 2022: Too Little, Too Slow - Climate adaptation failure puts world at risk finds "too little, too slow"

perspectives des États qui se sont engagés à éradiquer les fossiles augmenteraient la production mondiale de charbon jusqu'en 2030 - ainsi que celle de pétrole et de gaz jusqu'en 2050 au moins. Le rapport indique ainsi que les États prévoient de produire environ 110% de combustibles fossiles en plus en 2030 que ce qui serait compatible avec la limitation du réchauffement à 1,5°C, soit l'objectif de l'Accord de Paris, et 69% de plus que ce qui serait compatible avec un réchauffement à 2°C. Or, on sait que pour limiter le réchauffement à 1,5°C, les pays doivent viser :

Une élimination presque totale de la production et de l'utilisation de charbon d'ici à 2040,

Une réduction combinée de la production et de l'utilisation du pétrole et du gaz de 75% d'ici à 2050.

Or, si les États appliquaient l'ensemble de leurs engagements climatiques d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre mondiales ne reculeraient que de 2%, au lieu des 43% nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5°C.



Dans son autre rapport «*Emissions Gap Report*», publié le 20 novembre, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E.) examine les engagements actuels des pays (CDN)[5] et les juge très insuffisants pour respecter l'Accord de Paris. S'ils étaient respectés (or on sait que c'est rarement le cas) le réchauffement serait de 2,9°C d'ici à la fin du siècle, ou de 2,5°C si l'on prend en compte les CDN conditionnées, plus incertaines. La probabilité de respecter l'objectif 1,5°C n'est plus que de 14% «dans le scénario le plus optimiste».

L'Agence Internationale de l'Énergie

L'AIE a aussi énoncé clairement[6] que le secteur pétrolier devait réduire ses émissions de 60% d'ici 2030. Pour être aligné sur l'objectif de 1,5°C à la fin du siècle, le secteur du pétrole et du gaz devra réduire ses émissions de 60 % d'ici à 2030 et de 75 % d'ici à 2050.

- <https://www.unep.org/news-and-stories/press-release/nations-must-go-further-current-paris-pledges-or-face-global-warming>
- <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43922/EGR2023.pdf?sequence=3> c'est le Gap rapport

[5] « Une CDN, ou contribution déterminée au niveau national, est un plan d'action climatique visant à réduire les émissions et à s'adapter aux effets des changements climatiques. Chaque Partie à l'Accord de Paris est tenue d'établir une CDN et de la mettre à jour tous les cinq ans ».

Source de la définition : Nation Unies.

[6] «The oil and gas industry in net zero transitions» <https://www.iea.org/reports/emissions-from-oil-and-gas-operations-in-net-zero-transitions>

L'Agence préconise que le secteur pétrolier réoriente ses investissements, estimés à environ 800 milliards de dollars par an, soit le double de ce qui serait nécessaire en 2030 dans une trajectoire où la demande en produits pétroliers diminue. Aujourd'hui, seulement 2,5 % des investissements du secteur (soit 20 milliards de dollars environ) sont consacrés à des technologies propres et cette part doit passer à 50 % d'ici 2030, avec en tête des priorités, comme la réduction des émissions de méthane lors de la production, qui peut se faire « à moindre coût », selon l'AIE. L'agence relève aussi qu'à l'échelle mondiale, les producteurs de gaz et de pétrole ne représentent que 1 % des investissements dans des technologies propres, soit « une force marginale ». Et 60 % de ces investissements viennent de quatre compagnies seulement.

Les rapports produits par l'Université des Nations Unies [7]

L'Université des Nations Unies, a publié en octobre un nouvel état des lieux des menaces pouvant faire basculer le bon fonctionnement de la planète et identifie une nouvelle catégorie de risques sur l'interaction entre les systèmes humains et la nature, qu'elle nomme "*risk tipping points*", ou points de bascule des risques, atteints si les systèmes dont nous dépendons pour notre vie et nos sociétés ne peuvent plus amortir les risques et cessent de fonctionner comme attendu. Six points sont atteints :

- L'accélération des extinctions : ce processus se déroule généralement sur des milliers voire des millions d'années, mais les activités humaines intensives, telles que la modification de l'utilisation des sols, la surexploitation, le changement climatique, la pollution et l'introduction d'espèces envahissantes, ont considérablement accru les taux d'extinction,
- L'épuisement des eaux souterraines : 21 des 37 principaux aquifères mondiaux s'épuisent plus rapidement qu'ils ne se reconstituent,
- La fonte des glaciers : les glaciers fondent maintenant deux fois plus vite qu'au cours des deux dernières décennies. Initialement, le volume d'eau libéré augmente jusqu'à un maximum, puis diminue à mesure que le glacier rétrécit, affectant la disponibilité d'eau douce pour les humains et d'autres espèces,
- Une augmentation des débris spatiaux,
- Une chaleur insoutenable : « *Une exposition à une température humide supérieure à 35°C plus de six heures a des conséquences extrêmes sur la santé. Ce seuil s'abaisse considérablement lorsque d'autres facteurs sont pris en compte, tels que l'âge, l'état de santé ou le niveau d'activité* »,
- Un avenir non assurable : le changement climatique a un impact significatif sur la nature et la fréquence des catastrophes environnementales. « *Des risques de plus en plus graves font grimper les coûts des assurances, jusqu'à les rendre inaccessibles. Une fois ce cap franchi, de nombreux individus se retrouvent sans filet de sécurité économique en cas de catastrophe, ouvrant la porte à des impacts socio-économiques en cascade dans les zones à haut risque* ». Le nombre de catastrophes graves et fréquentes devrait doubler à l'échelle mondiale d'ici 2040, entraînant une hausse des frais d'assurance.

D'autres rapports scientifiques tirent les conséquences de cette impasse climatique sur le système terrestre : ainsi, une étude[8] écrite par les chercheurs de l'*Imperial College* se pose la question de la quantité que l'Humanité peut émettre en respectant les objectifs de l'Accord de Paris.

[7] "The 2023 Interconnected Disaster Risks", <https://interconnectedrisks.org>

[8] <https://www.nature.com/articles/s41558-023-01848-5>

La réponse est de 40 milliards de tonnes (Gt) chaque année, donc :

Dans un autre rapport publié le 24 octobre dans **la revue Bioscience**[9], les auteurs examinent que sur 35 signes vitaux de la planète, 20 se situent à des niveaux extrêmes. Ils pointent que « de nombreux records climatiques ont été battus avec d'énormes marges en 2023, notamment la température mondiale de l'air, la température des océans et l'étendue de la glace de mer en Antarctique ». Les auteurs relèvent encore que « la température mensuelle de surface la plus élevée jamais enregistrée a eu lieu en juillet », température qui était « probablement la plus chaude que la planète ait connue depuis 100.000 ans[10] ».

Ces scientifiques poussent un vrai cri d'alarme, en s'indignant de ce que « les subventions aux combustibles fossiles ont pratiquement doublé entre 2021 et 2022, passant de 531 milliards de dollars à un peu plus de 1000 milliards de dollars », et mettent en garde : « Sans actions qui s'attaquent au problème fondamental du fait que l'Humanité prend plus de la Terre que ce qu'elle peut donner en toute sécurité, nous risquons l'effondrement potentiel des systèmes naturels et socio-économiques, d'autant que « ces records extrêmes risquent également de déclencher des points de bascule qui pourraient causer des dommages irréversibles et accélérer encore le changement climatique ».

Des rapports sur le réchauffement et la santé humaine sont plus nombreux qu'avant. Notons que la COP28 est la première conférence des parties qui a pour la première fois dédié une journée à la santé, le 3 décembre.

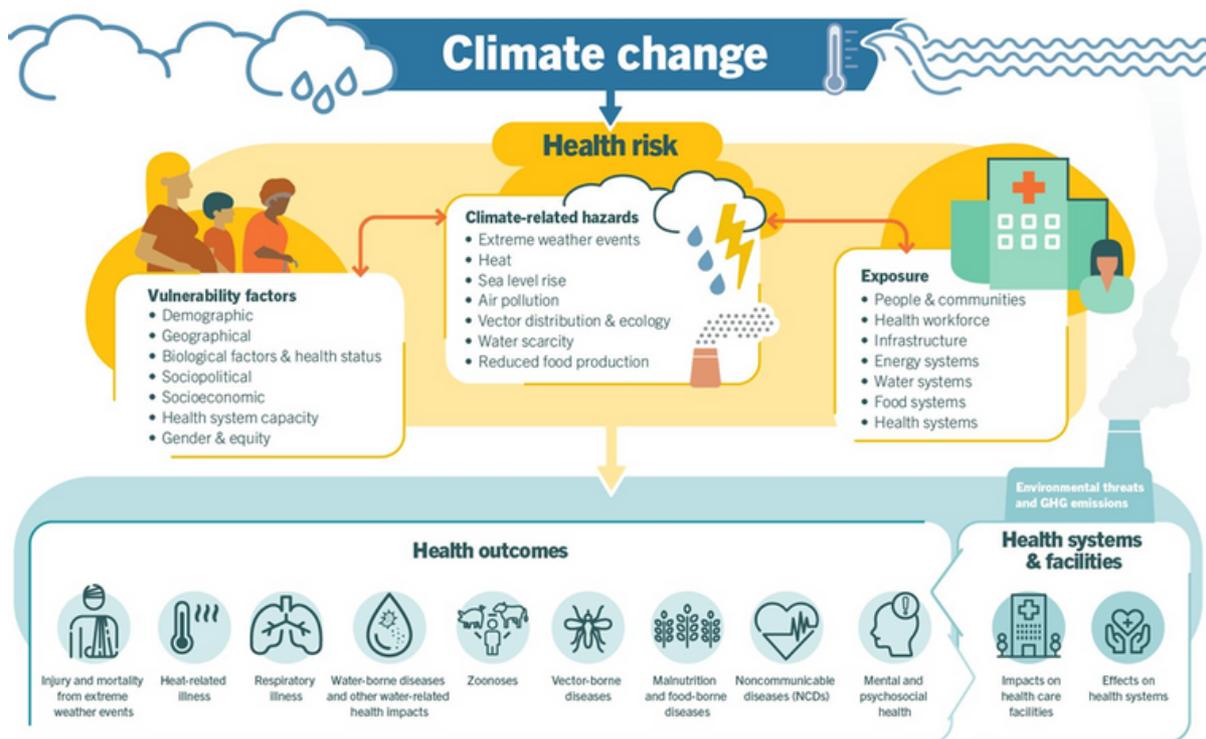
Le huitième et dernier rapport du Lancet Countdown[11], porte sur la corrélation entre chaleurs extrêmes et surmortalité. En effet, dans un scénario de réchauffement à 2°C, d'ici à la fin du siècle, le nombre de morts annuelles causées par la chaleur serait multiplié par 4,7. Déjà, le nombre de personnes de plus de 65 ans, qui sont décédées à cause de la chaleur, a bondi de 85% entre 1991-2000 et 2013-2022. Et on dénombre en moyenne 86 jours de températures potentiellement mortelles, rien qu'en 2022.

Juste avant la COP 28, l'**OMS** a présenté un nouveau Cadre opérationnel pour la mise en place de systèmes de santé à faibles émissions de carbone et résilients face aux changements climatiques. Ce dispositif est destiné à renforcer la résilience des systèmes de santé tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, afin de préserver la santé des communautés dans le monde entier.

[9] Voir Bioscience, the 2023 state of the climate report: Entering uncharted territory <https://academic.oup.com/bioscience/advance-article/doi/10.1093/biosci/biad080/7319571> et <https://doi.org/10.5281/zenodo.8032156>

[10] Parmi leurs alarmes, on peut retenir ces chiffres : les émissions de dioxyde de carbone « sans précédent » produites par les gigantesques feux de forêt au Canada qui totalisaient un milliard de tonnes de CO₂, soit l'équivalent de la totalité de la production annuelle du Japon, cinquième pollueur mondial. Les graves inondations en Chine et en Inde, les vagues de chaleur extrêmes aux États-Unis et une tempête méditerranéenne d'une intensité exceptionnelle qui ont entraîné la mort de milliers de personnes en Libye. Tandis qu'à la mi-septembre, « il y a eu 38 jours avec des températures moyennes mondiales supérieures de plus de 1,5°C aux niveaux préindustriels, ce qui constitue l'objectif mondial à long terme pour limiter la crise climatique. Jusqu'à cette année, de tels jours étaient rares

[11] <https://www.lancetcountdown.org/about-us/interact-with-the-key-findings/>



Le cadre présente différents moyens permettant aux systèmes de santé de renforcer leur climato-résilience et de décarboner leurs activités. Pour ce faire son pris en compte les facteurs de performance globale, leurs niveaux d'émissions de gaz à effet de serre et leurs capacités dans les domaines du changement climatique et de la santé.

Les principaux objectifs du cadre de l'OMS sont les suivants :

- Orienter les professionnels du secteur de la santé dans la lutte contre les risques sanitaires liés au climat au moyen de la collaboration,
- Renforcer les fonctions des systèmes de santé en matière de climato-résilience et d'approches de santé visant à parvenir à de faibles émissions de carbone,
- Soutenir l'élaboration d'interventions spécifiques pour l'atténuation des risques climatiques et la réduction des émissions,
- Définir les rôles et les responsabilités des décideurs du secteur de la santé en matière de climato-résilience.

Ce cadre fait suite à la demande des ministres de la Santé de plus de 75 pays en vue de mettre en place des systèmes de santé durables, à faibles émissions de carbone et résilients face aux changements climatiques. Ces pays ont rejoint l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH) pendant la 26e COP à Glasgow.

Les rapports des grandes instances économiques

L'OCDE indique que les 100 milliards de dollars tous les ans promis depuis 2009 ont dû «probablement» être atteints en 2022 (d'autres Instituts sont plutôt autour de 95). Mais les sommes nécessaires pour l'avenir sont vertigineuses autour de 1 000 milliards de dollars, et 2 400 milliards de dollars par an entre 2026 et 2030 », selon le Secrétaire général de l'**OCDE**.

Il est à noter que l'OCDE s'engage beaucoup plus qu'auparavant dans l'action climatique en développant une méthodologie destinée à « éclairer » les prochaines CDN.

Pour y parvenir, un groupe de pilotage sera mis en place, représentant la diversité géographique et économique des membres du forum. Les réunions techniques devraient se tenir deux fois par an, à distance mais surtout en présentiel. Il s'agit de casser les silos et de « penser de manière pan-

nationale », complète Jo Tyndall, directrice environnement de l'OCDE et ancienne co-présidente du groupe de travail sur l'accord de Paris de 2016 à 2018. L'OCDE « veut apporter son expertise pour compléter l'action internationale et travaille pour ce faire avec les Nations unies, l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la Banque mondiale et l'Agence internationale de l'énergie [A.I.E.] ».

Evidemment, il faut garder à l'esprit les principaux enseignements des rapports du **GIEC** dont celui de synthèse[12] en 2023, et le rapport de l'**Organisation Mondiale Météorologique (OMM)**, qui, paru en avril, ne tenait pas compte de cette année de bascule qu'est 2023.[13]

2. Les différents Rendez-vous préparatoires ont été laborieux

La session de Bonn de juin

La session de juin a mis 5 jours pour adopter l'ordre du jour. La séquence a été polluée par deux principaux facteurs. Premièrement le choix du Président, magnat pétrolier, a été contesté. Deuxièmement, l'immobilisme financier des pays riches, qui attendaient le Sommet de juin et l'AG de l'ONU, a posé des difficultés.

A la session de Bonn, aucun résultat tangible n'a été obtenu :

- Sur l'adaptation : le programme de travail a été lancé à Glasgow pour une période de deux ans afin d'élaborer un cadre pour cet objectif. Les discussions n'ont finalement porté que sur la structure de l'objectif. Les échanges relatifs à la revue du Comité d'Adaptation n'ont pas abouti, car les Parties n'étaient pas d'accord sur les éléments du projet de texte de conclusion, laissant ainsi les décisions à finaliser lors de la COP28. Le groupe du programme de travail de Nairobi n'a traité que les lacunes des connaissances sur l'adaptation. En revanche, les discussions se sont bien passées sur les plans nationaux d'adaptation.
- Sur les financements : alors que les négociations de Bonn n'étaient pas, pour la plupart, directement et officiellement axées sur le financement, les questions d'argent ont été évoquées dans presque tous les aspects des pourparlers. Un nouvel « objectif collectif quantifié » pour le financement de la lutte contre le changement climatique post-2025, mandaté par l'Accord de Paris, doit être convenu avant la COP29 en 2024. Cet objectif doit aussi être plus élevé que l'objectif de 100 milliards de dollars pour 2020, objectif qui n'a pas été atteint. Les discussions ont porté à la fois sur le quantum de cet objectif et sur la mobilisation de nouvelles sources de financement.

Les pays en développement ont souligné avec raison que les flux de financement climat destinés à l'adaptation étaient loin d'atteindre le même niveau que ceux consacrés à l'atténuation.

Le dossier sur « l'élimination progressive » (phase out) des combustibles fossiles n'ont pas avancé, même si le Président a prononcé les mots qu'il fallait.

Un point de convergence notable est la reconnaissance par la grande majorité des Parties que des sources de financements innovants seront nécessaires pour compléter les contributions publiques des pays développés au Fonds pertes et dommages. Les taxes sur les énergies fossiles et sur les émissions du secteur maritime, mais aussi sur les personnes utilisant fréquemment l'avion ont notamment été évoquées.

[12] https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf

[13] <https://library.wmo.int/viewer/66214/?offset=#page=1&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q=>

Sur l'agriculture, et le sujet si important du carbone vivant, aucune avancée ne s'est faite sur le programme « Koronivia Joint Work on Agriculture », ce qui souligne la difficulté de promouvoir l'agroécologie.

Plusieurs événements internationaux, comme le sommet pour un nouveau pacte financier mondial le 22 et 23 juin à Paris, le G7 les 7 et 9 juillet, ainsi que l'Assemblée Générale des Nations-Unies en septembre, ont été des moments clés pour faire avancer l'ambition climatique. L'ont-ils vraiment été ?

Le dialogue de PETERSBERG

Le Dialogue de Petersberg[14], s'est réuni à Berlin les 2 et 3 mai 2023 pour préparer la COP 28. Il fallait y remarquer que le sultan El Jaber a simplement souhaité la « sortie des émissions fossiles, grâce à l'emploi de technologies de captage et séquestration du carbone ». En fait, c'est là qu'est apparue la stratégie de l'émirati : « tripler les énergies renouvelables d'ici 2030 puis à un doublement d'ici 2050 » au niveau mondial. Autrement dit, stocker le carbone, donc ne pas y renoncer, et développer les renouvelables. Il a aussi défendu la réforme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international censée, avec plus de financements publics, « atténuer les risques et attirer plus de capitaux privés ». Il s'est engagé sur les 100 milliards.

Le commissaire européen a indiqué à cette occasion que les différents textes du paquet « Fit for 55 » permettent de dépasser l'objectif de réduction des émissions de 55 % d'ici 2030, par rapport à 1990, que s'est fixé l'UE dans sa « loi climat » de 2021.

Nouveau pacte financier mondial le 22 et 23 juin à Paris

Nous renvoyons à notre note[15] de septembre 2023, où nous faisons le bilan de cet événement. Nous soulignons qu'un certain nombre de chefs d'Etats[16], soutenus des Présidents du Conseil européen et de la Commission européenne, s'étaient engagés dans une tribune publiée avant le Sommet « à avancer sur des mesures concrètes ». Ils promettaient alors que « les objectifs collectifs de financement de l'action climatique [devaient] être atteints en 2023 », soit les 100 milliards attendus depuis une décennie. L'enjeu était de montrer que les pays riches ne délaissaient pas l'aide au développement malgré l'appui à l'Ukraine et la lutte contre le réchauffement.

Les principales annonces, outre celles (maintes fois répétées) des 100 milliards annuels ont porté sur :

- Les 100 milliards de dollars de réallocation de DTS (Special Drawing Rights) des pays riches vers des pays les plus vulnérables sont atteints,
- L'augmentation de 200 milliards de dollars de la capacité de prêt des banques multilatérales de développement, dont la Banque mondiale,
- Une meilleure coordination des banques multilatérales et nationales de développement dans le réseau "Finance in common".

Des réductions de dettes ont été obtenues (rééchelonnement de 6,3 milliards de dollars de la dette de la Zambie) et un nouveau « partenariat pour une transition énergétique juste » a été acté entre le Sénégal et les pays du G7. Cet accord permet au Sénégal de se fixer comme objectif de parvenir, d'ici 2030, à une part de 40 % de renouvelable dans son mix énergétique, grâce à des financements publics et privés de 2,5 milliards de dollars.

Une mesure très importante a été actée : le principe de clauses de suspension de la dette en cas de catastrophes naturelles d'origine climatique. Cette mesure peut évidemment avoir une portée considérable, étant donné le nombre de pays atteints (voir supra).

[14] RV annuel sur le climat à l'initiative de l'Allemagne

[15] <http://www.comite21.org/ressources/etudes/index.html?id=14819>

[16] le Président Macron et la première Ministre de la Barbade, soutenus par les Présidents des États- Unis, du Brésil, d'Afrique du sud, du Sénégal, du Kenya, des Émirats arabes unis, le Chancelier d'Allemagne, les Premiers ministres du Japon, du Royaume-Uni.

Le Sommet a un peu déçu en particulier parce que n'a pas été acté le principe d'une taxe sur les transactions financières similaire à la taxe sur les transactions financières française ou au stamp duty britannique qui permettrait, selon des économistes, de lever entre 156 et 260 Md€ par an.

La déclaration finale s'intitule « L'Agenda de Paris pour les peuples et la planète », et donne un rendez-vous à Paris en 2025 pour faire le point sur les engagements pris au cours de ce sommet des 22 et 23 juin 2023, avant la COP 30.

Le G7 des 7 et 9 juillet - Japon

Ce sommet a été occupé par d'autres questions, et n'a pas fait beaucoup avancer les questions climatiques. L'approche a été calquée sur celle de la COP27, tout en affirmant vouloir « accélérer »[17] leur « sortie » des énergies fossiles dans tous les secteurs. Les États ne se sont pas fixés de nouvelle échéance, inscrivant cet objectif dans leurs efforts pour atteindre la neutralité carbone énergétique d'ici à 2050 « au plus tard ». Ils n'ont pas non plus fixé de date de sortie du charbon dans le secteur de l'électricité, alors que le Royaume-Uni, soutenu par la France, avait proposé l'échéance de 2030.

Un Sommet le 13 juillet - Bruxelles

Il s'agit d'un sommet ministériel pour l'action climatique (MoCA) soit une coalition de dix-huit pays, menée par les Îles Marshall, qui a réclamé « une sortie urgente des énergies fossiles » et « un pic des gaz à effet de serre d'ici à 2025 ». Le texte a été signé par des ministres représentant l'Allemagne, la France, le Sénégal, la Colombie, plusieurs États insulaires et par Frans Timmermans, le commissaire européen à l'Environnement. Celui-ci, qui quittait son poste européen pour se présenter dans son pays les Pays Bas[18], a appelé à éliminer « bien avant 2050 » les combustibles fossiles non adossés à des dispositifs de captage ou de stockage de carbone[19]. On remarquera qu'à cette occasion, le Sultan Al Jaber a déclaré : « *nous ne pouvons pas mettre fin au système énergétique actuel avant d'avoir construit le système énergétique de demain* ». A cette même occasion le Sultan a aussi dévoilé ses lignes de négociations en affirmant que « nous devons tout faire pour que les 1,5 °C restent à portée de main ». Et de préciser encore ses objectifs :

- Un triplement de la capacité des renouvelables dans le monde d'ici à 2030, à 11 000 gigawatts,
- Un doublement de l'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030 et de la production d'hydrogène à 180 millions de tonnes d'ici à 2030.

Cette approche met volontairement de côté l'objectif de 1,5 °C que beaucoup de pays voudraient voir revenir sur la table.

« *Je n'ai aucun doute que nous serons en mesure de produire un résultat concret* » au terme d'une COP « tournée vers l'action (...) et soutenue par le secteur privé et les capitaux privés », résumait le Président de la COP28, qui se disait alors optimiste.

Le G20 de début septembre

Présidé par l'Inde, dont le Président avait certes fait le 1er décembre 2022 une déclaration solennelle sur la « curatelle » de la planète[20], le G20 a beaucoup déçu.

Les chefs d'Etat ont certes déclaré que « la limitation du réchauffement à 1,5°C » nécessitait une réduction rapide, forte et soutenue des émissions, de 43% d'ici 2030 par rapport à 2019 », conformément aux recommandations du GIEC. Mais ont dans le même temps simplement recommandé « d'accélérer les efforts vers la réduction de la production d'électricité à partir de charbon », sans suggérer de telles baisses pour le gaz et le pétrole. Ils réaffirment aussi l'engagement à « réduire et rationaliser, à moyen terme, les subventions pour des usages inefficaces des énergies fossiles ».

L'Assemblée Générale des Nations-Unies en septembre

A cette occasion, peu de progrès significatifs avaient été réalisés[21]. Les Etats-Unis ne s'y sont pas exprimés. Ni la Chine d'ailleurs, dont le Président était absent, ni les Emirats arabes unis, pays hôte de la prochaine COP en décembre. Le Royaume-Uni et la France n'étaient pas représentés à haut niveau. L'Union européenne s'y est exprimée, le Brésil, le Canada, ou l'Afrique du Sud, ainsi que les pays souffrant déjà des conséquences du réchauffement, comme la Barbade, Samoa ou Tuvalu.

Le Secrétaire général qui a décrit l'état du climat terrestre comme « les portes de l'enfer » a proposé un « Pacte de solidarité climatique » en demandant aux principaux émetteurs, qui ont le plus profité des combustibles fossiles, de faire des efforts supplémentaires afin de réduire leurs émissions, et les pays riches à soutenir les économies émergentes. Mais aucune date de fin des fossiles n'a été ni mentionnée, ni proposée, ni discutée. Le sultan El Jaber, s'il a affirmé que « la réduction progressive des combustibles fossiles est essentielle et inévitable », il a aussi exprimé le souhait « d'une expansion massive des énergies renouvelables » (triplement de la capacité mondiale d'ici 2030 couplée à des améliorations de leur efficacité). Al Jaber a aussi appelé les pays à « doubler » (au lieu de tripler, comme le demande le PNUE le financement de l'adaptation d'ici 2025).

La pré-COP et le texte du 4 novembre sur les Pertes et préjudices (Abou Dhabi)

La Pré-COP a été une étape plus constructive : sous la Présidence de la France (Agnès Pannier-Runacher) et du Président bangladais Mohammad Shahabuddin, les 24 parties représentées au sein de son comité de transition sont parvenues à un texte. Ce dernier sera présenté à la COP28 avec un Fonds hébergé temporairement par la Banque mondiale. Reste à régler le problème de la capitalisation, qui devra aider les pays les plus vulnérables.

Mais la pré-COP a buté sur les questions des énergies fossiles. La Coalition de la Haute Ambition[22] a appelé à l'arrêt progressif du pétrole et du gaz, sans donner de dates. Et John Kerry n'a évoqué que l'arrêt de l'exploitation du charbon, combustible sur lequel compte la Chine. Aucune mention de trajectoire de fin du pétrole ne semble devoir être abordée précisément et concrètement, à part la réduction progressive de l'énergie produite grâce au charbon.

Les rencontres Chine – États-Unis

La liste de ces étapes ne serait pas complète sans mentionner les rencontres entre la Chine et les Etats Unis, dont les deux chefs d'Etat seront absents de cette COP. Après la suspension des discussions bilatérales sino-américaines sur plusieurs sujets (dont le climat) en août 2022 et à la visite officielle de Nancy Pelosi à Taiwan, les envoyés spéciaux pour le climat[23] des deux premiers pays émetteurs de GES se sont rencontrés à deux reprises sur l'année 2023. La première rencontre a eu lieu en juillet à Pékin, la seconde s'est tenue en novembre, à Sunnylands en Californie. Ce rapprochement fait suite à la rencontre des dirigeants, Xi Jinping de la Chine et Joe Biden des Etats-Unis, le 14 novembre 2022 à Bali (Indonésie) la veille de l'ouverture du sommet du G20.

[21] Voir Note du Comité 21 précitée : <http://www.comite21.org/ressources/etudes/index.html?id=14819>

[22] La France, l'Espagne, l'Irlande, le Kenya et 11 autres pays.

[23] Xie Zhenhua (Chine) et John Kerry (Etats-Unis).

A cette occasion, les deux dirigeants s'étaient mis d'accord pour reprendre leurs discussions bilatérales sur le climat. Un groupe de travail rassemblant les 2 parties et institué en 2021, a travaillé au renforcement de l'action climat 2020-2030. Le groupe de travail bilatéral a axé ses discussions notamment sur la transition énergétique, à partir du texte du G20 – 2023. Sous la présidence indienne, il a s'agit de travailler à « la poursuite des efforts pour tripler la capacité de production mondiale des énergies renouvelables d'ici 2030 ». L'objectif était encore « d'accélérer suffisamment le déploiement des énergies renouvelables dans leurs pays respectifs jusqu'en 2030 par rapport aux niveaux de 2020, afin d'accélérer le remplacement de la production d'électricité à partir de charbon, de pétrole et de gaz, et d'anticiper ainsi une réduction significative des émissions de GES du secteur de l'électricité, au cours de cette décennie cruciale ».

II. Enseignements du premier Bilan mondial

1. Les différents Rendez-vous préparatoires ont été laborieux

Antoine Gillod, directeur de l'Observatoire mondial de l'action climat de Climate Chance a très bien résumé[24] les étapes de préparation de ce premier Bilan mondial, que le secrétariat de la CNUCC a fait paraître le 8 septembre, avant le Sommet Climat de l'Assemblée générale de l'ONU. Ce bilan a été remis à jour le 14 novembre.

Il rappelle que c'est l'article 14 de l'accord de Paris qui a prévu que « *la conférence des parties devait faire périodiquement le bilan de la mise en œuvre de l'Accord, afin d'évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet du présent accord et de ces buts à long terme* ».

Le terme de « progrès collectifs » veut bien dire qu'il ne s'agit pas d'un classement des États[25]. En fait, les États n'ont qu'une obligation : évaluer leur niveau d'ambition et déposer au secrétariat de la Convention des résultats de cette évaluation. L'article 14. 3 précise d'ailleurs que ces résultats servent à « éclairer » les parties dans le renforcement des mesures. Aucune sanction n'est prévue ni aucune prescription délivrée à chaque Etat. C'est en cela que l'Accord de Paris ne comporte aucune contrainte, contrairement à la confusion qui est souvent faite, intentionnellement ou pas.

Le Bilan mondial a été préparé pendant deux ans, à partir de plus d'un millier de documents. Afin de réaliser cette synthèse, trois dialogues techniques se sont structurés, rassemblant l'ensemble des pays ainsi que de nombreux experts, selon les étapes suivantes :

[24] Xie Zhenhua (Chine) et John Kerry (Etats-Unis).

[25] D'ailleurs, les décisions de Katowice, prise à la COP 24, insistent sur le fait que l'examen des progrès collectifs n'est pas « prescriptif », mais elles consistent en une « photographie » des progrès mondiaux.

	Collecte de l'information Préparation	Evaluation technique	Examen des résultats
Période	De la COP26 à la conférence de Bonn en juin 2023	De la conférence de Bonn en juin 2022 à la conférence de Bonn en juin 2023	De la conférence de Bonn en juin 2023 à la COP 28 en décembre 2023
Objectifs	Rassembler, compiler et synthétiser les informations nécessaires à la phase d'évaluation technique	Evaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet et des buts à long terme de l'Accord. Trois dialogues techniques sont organisés entre 2022 et 2023 afin de créer des espaces de discussion entre les Parties et les observateurs	Etudier les conséquences des conclusions de l'évaluation technique afin d'éclairer les Parties sur les progrès réalisés et les encourager à renforcer leur ambition via leurs CDN ainsi que la coopération internationale. Cette ambition n'est pas limitée à la réduction des émissions mais concerne aussi l'adaptation, les moyens de mise en œuvre et l'équité
	Sources d'information : Rapports du secrétariat de la CNUCC, rapports du GIEC, communications volontaires des parties mais aussi communications des acteurs « observateurs » comme les ONG, les entreprises, les réseaux de collectivités.	Livrables attendus : Des rapports de synthèse	Livrable attendus Une décision et/ou une déclaration politique signée par les Parties

Ce bilan a été jugé très mauvais par tous les observateurs puisque les auteurs évaluent une baisse des GES mondiaux de 2 % entre 2019 et 2030, alors que les experts attendaient une contraction de 43 % des émissions. Cette cible de réduction des émissions a été définie par le GIEC et constituait le seuil au-dessus duquel nous conservions 50 % de chance de contenir la hausse de la température mondiale à 1,5 °C5. Autrement dit, les objectifs des pays ne sont pas alignés sur des trajectoires modélisées permettant de contenir la hausse de la température mondiale à +2 °C ou 1,5 °C d'ici à la fin du siècle.

Quelques points positifs émergent pour l'avenir :

L'élaboration des Contributions des Etats (CDN) s'améliore :

- 90 % des Parties (États et Union européenne) ont fourni dans leur contribution des objectifs d'atténuation quantifiés, sous la forme d'objectifs numériques clairs.
- 10 % ont inclus des stratégies, des politiques, des plans et des actions.
- 80 % ont communiqué des objectifs couvrants à peu près tous les secteurs économiques,
- 142 CDN ont été mises à jour depuis la COP 27 avec un renforcement de leurs engagements pour près de quatre sur cinq.
- Les prévisions des hausses de températures mondiales pour la fin du siècle sont en net recul. En 2010, cette augmentation était entre 3,7 °C et 4,8 °C. En 2015, elle se situait entre 3,0 °C et 3,2°C. Aujourd'hui, elle se situe autour de 2,6 °C, voire 2,4 °C. Par ailleurs, les émissions mondiales de gaz à effet de serre devraient être de 8,8 % supérieures en 2030 par rapport à 2010, alors que l'écart était estimé à +14 %. En 2021, la coopération internationale, et les échanges nationaux se multiplient : la diffusion de bonnes pratiques entre les pays : participation accrue des parties prenantes à l'élaboration des contributions, conception de systèmes de planification et de reporting transparents, mise en place de dispositifs scientifiques et quantitatifs pour l'analyse et l'évaluation des avancées...
- Cette baisse de 2 % montre cependant que le pic des émissions mondiales de gaz à effet de serre devrait « être atteint au cours de cette décennie ». Pour rappel, selon le dernier rapport d'évaluation du GIEC, ce pic est à atteindre « au plus tard avant 2025 » si le monde entend contenir la hausse de la température mondiale à 1,5 °C.
- Dans le deuxième rapport de la Convention, sont évaluées les stratégies de développement à long terme et à faibles émissions en examinant les plans des pays visant à passer à des émissions nettes nulles d'ici le milieu du siècle. Ces stratégies, publiées par 75 parties à l'accord de Paris, au lieu de 62 l'année dernière, couvrent 87 % du PIB mondial, 68 % de la population mondiale et environ 77 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2019. Le rapport indique que les émissions de gaz à effet de serre de ces pays pourraient être inférieures d'environ 68 % en 2050 par rapport à 2019, si toutes les stratégies à long terme sont pleinement mises en œuvre dans les délais.

Un bilan comparatif est cependant extrêmement difficile à réaliser, même à l'intérieur de l'Union européenne, du fait de la différence d'objectifs pour la neutralité carbone, les dépendances aux énergies carbonées ou aux livraisons de pays fournisseurs, des événements de politique interne ou internationaux. Ainsi l'Allemagne, le plus grand émetteur européen de gaz à effet de serre, prévoit d'atteindre zéro émission nette d'ici 2045 mais le débat pour y arriver est très vif et des secteurs comme le bâtiment et les transports n'ont depuis pas réussi à atteindre leurs objectifs annuels. La France vise à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. En 2021, elle a rejeté deux fois moins de gaz à effet de serre que l'Allemagne, principalement en raison d'un vaste parc de centrales nucléaires produisant de l'électricité à faible teneur en carbone. Mais la France a eu du mal à réduire les émissions de l'agriculture, qui sont les plus élevées de tous les pays d'Europe. La France éprouve aussi des difficultés sur le volet des transports, notamment parce que la société française n'accepte pas l'intégration de taxation carbone supplémentaire additionnelle. L'Italie a un objectif zéro émission nette d'ici 2050, et prévoit et prévoit 65 % de son électricité d'ici 2030 et couvrir 40 % de sa demande énergétique par les renouvelables.

De plus, subsistent de nombreuses approximations, notamment dans le calcul de ces CDN (les pays parlent de CO₂, et parfois de GES, comptabilisent ou non le captage de CO₂). Par ailleurs, les conséquences et l'accélération du réchauffement actuel risquent d'obliger à revoir les plans.

Le secrétaire général de la CNUCC, tout en regrettant « les petits pas » que représente ce premier bilan, préfère décliné 17 recommandations pour améliorer le prochain, « avec, dit-il, « l'élaboration d'une feuille de route avec des « voies de solutions » qui conduisent à des actions immédiates, secteur par secteur, région par région, acteur par acteur, pour arriver là où nous devons aller au cours des sept prochaines années ». En effet, deux dates sont à retenir, 2025 (dépôt des nouvelles contributions nationales) et 2028, (deuxième Bilan mondial), jalonnant ces 7 années cruciales.

2. Les autres enjeux de la COP 28 pour l'horizon 2025 et le deuxième Bilan en 2028

Nous l'avons vu en balayant la préparation de cette COP, plusieurs autres dossiers sont cruciaux, et la Présidence a fait en sorte que depuis juillet, des Ministres soient investis de la préparation de chacun d'entre eux dans le groupe de travail. Mais il faut aussi souligner que le rapport de présentation du Bilan mondial les cite tous, en mettant en lumière que la diminution des émissions ne se fera qu'avec des avancées significatives rétablissant un peu de confiance, alors que le chamboulement géopolitique est extrêmement défavorable à des efforts multilatéraux, et alors même que le rapport de la CCNUCC dit clairement que la coopération entre les pays demeure la meilleure manière de faire face au réchauffement.

Nous avons énuméré les dossiers principaux de la COP en faisant un retour sur les réunions préparatoires, répétons-les rapidement.

Les pertes et dommages

Obtenu l'année dernière in extremis à la COP27 en Egypte, par les pays les plus défavorisés ou particulièrement exposés, le principe d'un Fonds a été acté, et a fait l'objet de négociations préparatoires tendues au sein du Comité de transition sur les pertes et dommages. La cinquième réunion du comité de transition, chargé d'opérationnaliser le futur fonds d'ici à la fin de l'année, vise à aboutir à un texte de décision et à surmonter les divisions entre pays développés et en développement en amont de la COP 28. Celles-ci ont notamment atteint leur paroxysme fin octobre, après que les pays développés, États-Unis en tête, ont proposé d'héberger le nouveau fonds sous l'égide de la Banque mondiale. Les pays en développement y voient une méfiance, un manque d'indépendance de la gestion du fonds, et des difficultés d'accès aux financements, et surtout des prêts au lieu de dons. En outre, cette option ne permettrait pas au fonds de principalement distribuer des dons. Suite à un compromis intervenu le 5 novembre, le fonds sera bien à la Banque mondiale, à titre provisoire durant quatre ans. Mais rien n'est fait sur l'obligation des pays riches à adhérer à ce fonds ou de l'abonder.

Le bouclage définitif des 100 Milliards et les perspectives pour la suite

Les chercheurs du GIEC ont noté dans le rapport de synthèse que « les flux financiers sont de trois à six fois inférieurs aux niveaux nécessaires d'ici à 2030 pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C ». L'objectif poursuivi est d'atteindre une hausse de 200 Md\$ de la capacité des prêts des banques multilatérales de développement au cours des dix prochaines années et à rendre les financements internationaux et nationaux, publics et privés cohérents avec la trajectoire de l'Accord de Paris.

Certes, le nouveau pacte financier mondial a tenté d'apporter des pistes, ceci d'ailleurs avec en arrière-plan l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris, qui fonde les financements climatiques : « 1. Le présent Accord, en contribuant à la mise en œuvre de la Convention, notamment de son objectif, vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en : (...) Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

Les discussions avaient été lancées à Glasgow en 2021 lors de la CMA, pour avancer sur un nouvel objectif chiffré après 2025, il doit être arrêté en 2024.

Les premiers Dialogues de Charm el-Cheikh sur l'article 2.1(c)7 se sont tenus cet été et ont pour mission d'accélérer l'élimination progressive des financements à forte intensité de combustibles fossiles et d'émissions, et corriger les injustices dans le système financier mondial, vers l'accès à l'énergie, la transition juste, l'adaptation et les pertes et dommages.

L'adaptation

Il s'agit d'avancer sur l'objectif mondial d'adaptation, en concrétisant sa définition par l'adoption du cadre (framework) en cours d'élaboration au sein du programme de travail Glasgow / Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial sur 2022-2023, et de renforcer le financement de l'adaptation, lequel est toujours très faible, en établissant un plan portant sur l'abondement des pays riches, l'objectif fixé en novembre 2021 par le Pacte de Glasgow pour le climat (2021), étant de doubler d'ici 2025 le soutien financier à l'adaptation en 2019, soit de passer de 20,3 Md\$ à 40,6 Md\$ par an d'ici à 2025.

La COP 21 a demandé au Fonds vert pour le climat d'accélérer le soutien à la formulation et à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation, mais 50 parties seulement (sur les 198 Parties à la CCNUCC) avaient soumis leurs Plans.

La transition juste

A la COP27, a été mis en place un **programme de travail sur la transition juste** pour examiner les trajectoires visant à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (limitation de la hausse des températures moyennes, adaptation et alignement des flux financiers), il faudra que la COP 28 précise les objectifs visés.

SAFN et Forêts

Pour la première fois, la COP27 a cité les solutions fondées sur la nature pour l'atténuation ou l'adaptation. Cela est dans la ligne du lien évident entre climat et biodiversité au point que les Parties souhaitent traiter d'une façon complète et synergétique, les crises mondiales imbriquées du changement climatique et de la perte de la biodiversité. D'ailleurs, les Présidents des COPs des trois conventions de Rio (biodiversité, climat et désertification) ont publié une déclaration commune, afin de mettre les ressources humaines en commun, de travailler les sujets et comprendre les liens entre les trois COP. L'idée étant que la COP Climat se tient tous les ans, alors que les deux autres n'ont lieu que tous les deux ans seulement pour la diversité biologique et la désertification. La déclaration a été publiée en amont de la conférence pour y poursuivre les discussions et réfléchir conjointement à des actions communes entre les trois conventions. Par ailleurs, le sujet « forêts », qui se trouvait pour la première fois dans la décision « chapeau » de la COP 27, devra être particulièrement suivi, eu égard à la fois à la déforestation massive, et à la volonté du Brésil de s'emparer du sujet.

Bien d'autres sujets seront discutés, comme ceux de genre, qui prennent de plus en plus de place, de l'alimentation dont la Présidence a fait une priorité, et de technologies.

III. Décarboner, comment ?

1. Les différentes manières de décarboner selon les intérêts nationaux

Mais le centre de cette COP est, nous l'avons dit, le sujet des fossiles.

Rappelons encore une fois que la difficulté originelle vient de ce que les Parties ont refusé à la COP 21 de nommer les énergies fossiles comme responsables principaux des excès d'émissions. On rappellera le constat fait après la COP 21 : « (...) *Le plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre n'est prévu que « dans les meilleurs délais »*, ce qui est un recul par rapport à toutes les formules imaginées dans les travaux des conférences préparatoires avant Paris ; autrement dit, on a renoncé à des objectifs quantifiés de réduction des émissions de CO₂. La « *neutralité carbone* » terme qui avait été discuté, est remplacée par une expression qui révèle les blocages de certains pays : « *opérer les réductions rapidement par la suite conformément aux meilleures données scientifiques disponibles de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle, sur la base de l'équité, et dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* » (Art 4-1). Pas de date butoir non plus, simplement un horizon lointain, « *dans la deuxième partie de ce siècle* ».

Depuis, peu d'avancées sur ce sujet : certes les mots sont prononcés enfin mais, dans les deux décisions chapeaux de Charm el-Cheikh, seulement le charbon ou les subventions aux combustibles fossiles dans des termes quasi identiques à ceux des deux décisions chapeaux de Glasgow.

A Charm el-Cheikh l'Inde avait proposé l'expression « réduction progressive de tous les combustibles fossiles », avec le soutien d'un grand nombre de Parties (les petits États insulaires, l'UE, la Suisse, l'Islande, la Norvège, les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie notamment). Elle n'a cependant pas été retenue dans la version finale en raison d'une forte opposition de la Chine et de la Russie mais aussi de l'Arabie saoudite et d'autres pays pétroliers du Golfe. De plus la mention, à trois reprises, dans les deux décisions, de l'expression vague « énergie à faibles émissions » pourrait dissimuler l'acceptation du gaz, ou du nucléaire.

Evidemment, la tenue de la Conférence par un pays pétrolier rend problématique des avancées significatives sur le sujet, sauf si le président est totalement schizophrène. On notera que le sigle de sa compagnie est « maximum energy, minimum emissions », ce qui ne veut pas dire grand-chose, sauf qu'une de ses activités est effectivement le stockage.

Or tous les rapports mondiaux mentionnés plus haut sont formels. Ne citons que l'Agence Internationale de l'énergie, dont la position a considérablement évolué depuis deux ans et qui affirme dans son rapport 2023 : « *Pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait en effet diviser par deux le niveau des investissements dans le pétrole et le gaz* ». Et « *compte tenu des tensions et de la volatilité qui caractérisent aujourd'hui les marchés énergétiques, les affirmations selon lesquelles le pétrole et le gaz représentent des choix sûrs ou sécurisants pour le monde entier ne sont pas fondées, et ce, malgré le fait que de plus en plus de technologies propres seront utilisées (...)* ».

Le débat va s'articuler autour de plusieurs points :

- Continuer l'option « diminuer les fossiles » (phase down), et pas seulement le charbon, ou dire clairement qu'il faut les arrêter, avec une date précise et un calendrier (phase out). Dans cette dernière option, l'Accord serait beaucoup plus important que l'Accord de Paris. Un bon signal a été l'entente entre la Russie et la Chine sur les termes du dernier G20 qui envisageait « d'accélérer suffisamment le déploiement des énergies renouvelables dans leurs pays respectifs jusqu'en 2030 par rapport aux niveaux de 2020, afin d'accélérer le remplacement de la production d'électricité à partir de charbon, de pétrole et de gaz, et d'anticiper ainsi une réduction significative des émissions de GES du secteur de l'électricité, au cours de cette décennie cruciale. »
- Inclure ou non le comptage des émissions captées et stockées, (unabated) dans les émissions.
- Adouber le triplement des énergies renouvelable, objectif qui sera sûrement dans le texte final.
- Doubler les progrès en matière d'efficacité énergétique au cours de cette décennie », alors que le « taux de progression estimé de l'intensité énergétique a baissé en 2023 » à 1,3 %, contre 2 % en 2022.
- Mentionner la place de l'énergie nucléaire dans la déclaration finale.
- Consolider dans la déclaration finale des objectifs en matière de diminutions d'émissions de méthane, au-delà des engagements de différents acteurs.
- Donner une place au « carbone vivant », soit un tiers des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique, mais qui sont peu traités au niveau des financements publics (3 %).

2. Décarboner en temps de guerre ?

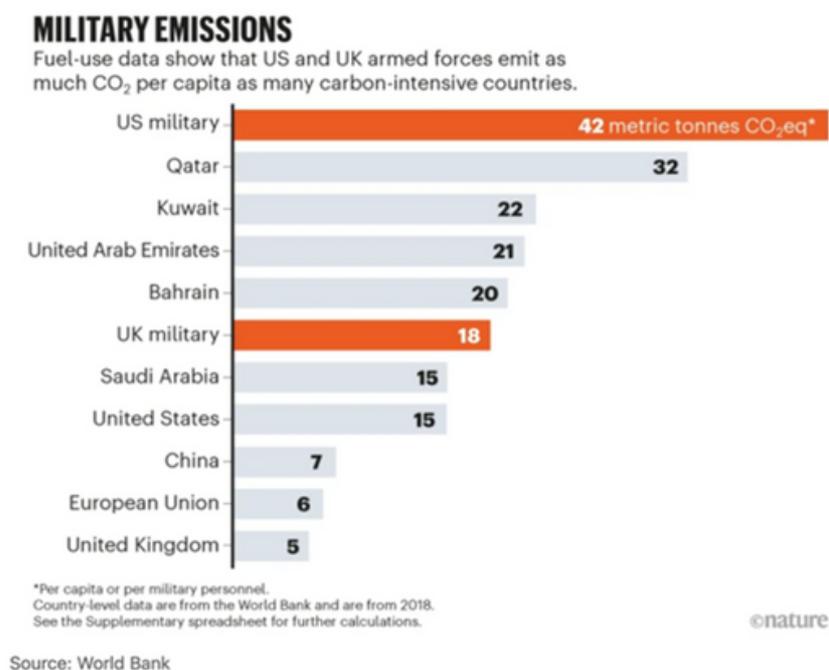
Les guerres en Ukraine et au proche Orient rendent évidemment les alliances beaucoup plus difficiles, et les COPs depuis deux ans évoluent vers des rencontres sur l'énergie principalement. Les Sommets internationaux sur le Climat et les temps forts des rapports scientifiques sont évidemment des moments complémentaires, parfois plus significatifs sur les alertes climatiques que ces COPs. Les pays ont en tête leurs intérêts en matière d'approvisionnement énergétique, car beaucoup ont dû fournir des efforts considérables pour se diversifier. A l'intérieur des grands ensembles politiques ou continentaux, des choix différents ont été réalisés. En Europe, beaucoup d'acteurs ont fait des arbitrages très importants en matière de sobriété, d'autres ont diversifié leurs approvisionnements en pétrole. D'autres encore essayent de changer de systèmes énergétiques. Le paysage de ce fait est très différent de celui de l'Accord de Paris, et même du contexte postpandémie.

Il faut ajouter à cela deux tendances contradictoires. Les pays du G20 ont accordé en 2022 un niveau record de subventions aux combustibles fossiles, à près de 1 300 milliards de dollars, soit deux fois plus qu'en 2021 pour soutenir leur économie après la crise russe. L'OPEP souffle le chaud et le froid sur le cours. La semaine dernière, avant la réunion de l'OPEP+ qui devait fixer de nouveaux quotas de production et stabiliser le marché pétrolier, les prix du brut ont fortement augmenté, approchant les 85 \$/b pour le Brent. Il est évident que les pays producteurs d'énergies fossiles ont des intérêts économiques à maintenir leur rente, même si les Émirats arabes unis entament un début (timide) de diversification vers les énergies bas-carbone.

On ne s'interroge pas assez sur le coût direct des émissions générées par les deux guerres actuelles et en particulier celle en Ukraine. Valérie Masson Delmotte récemment a essayé de le faire, et nous reprenons son analyse. Elle rappelle qu'en temps de paix le secteur de la défense représente 1 à 5 % des émissions dans le monde, en soulignant que cette évaluation est difficile à faire, à cause de la confidentialité des données, l'absence de reporting sur les transports internationaux. Elle indique que seule l'OTAN paraît construire des méthodologies d'évaluation des émissions et qu'il est très difficile de construire des stratégies pour atteindre des émissions net 0 en CO2 qui incluent des activités militaires si leurs émissions ne sont pas connues.

Elle propose que le secrétariat de la Convention climat soit le forum approprié pour la transparence sur les émissions de gaz à effet de serre induites par les activités militaires. Enfin, elle souligne justement que les guerres provoquent directement des émissions de gaz à effet de serre : logistique, personnel, armement, installations militaires, bombardements, incendies, mais aussi des émissions indirectes via la dégradation des écosystèmes et les coûts de reconstruction des bâtiments et infrastructures détruits et/ou endommagés.

Par exemple, les émissions induites au cours des 12 premiers mois de la guerre liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie sont évalués à 120 000 000 de tonnes de CO₂. À titre de comparaison, il est estimé que les activités militaires des États-Unis de 2001 à 2018 ont conduit à 440 000 000 de tonnes d'émissions.



Pour l'Ukraine, le conflit va évidemment affecter la capacité de décarbonation du pays. Toujours sur le volet décarbonation, ce contexte rend le dialogue et la coopération avec la Russie extrêmement difficile, voire impossible. Puis se posera la question de la reconstruction de l'Ukraine (décarbonée et résiliente ?). Valérie Masson Delmotte conclut en remarquant que les guerres exacerbent aussi la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique : destruction d'infrastructures, pollution, dégradation environnementale, déplacements de population, augmentation de la pauvreté. A cela il faut ajouter une augmentation des tensions entre les pays qui rend évidemment la coopération des politiques climatiques beaucoup plus difficile. La COP ne s'y est pas trompée, en intitulant la quatrième journée consacrée à la Santé "journée de la Paix".

La COP 28 est donc une COP très importante, dont la réussite dépendra du courage des Etats sur la question des fossiles. Cela alors même qu'elle se tient dans un pays pétrolier, qu'elle est pilotée par un président de compagnie pétrolière et qu'elle se déroule dans un contexte de grave instabilité géopolitique.

IV. Décarboner, comment ?

1. La lancinante question du Président de la COP et du choix du pays hôte

Nous avons déjà évoqué les remous qu'ont provoqués la Présidence de la COP, après ceux du choix du pays d'accueil ; pour ce dernier, outre qu'il s'agit d'un pays pétrolier, c'est aussi l'économie du pays, et l'anti- symbole qu'il représente qui est interrogé : Dubaï est la ville qui a l'empreinte carbone la plus élevée au monde, avec des conséquences environnementales impressionnantes. Ainsi pour les projets d'îles artificielles de Palm Islands (îles artificielles en forme de palmier), 150 millions de tonnes de sable ont été déplacées, la vie marine a été endommagée. Relevons encore que les nombreux espaces de verdure dédiés au golf doivent être irrigués en continu face à des températures pouvant atteindre les 50 degrés, la climatisation est omniprésente dans les espaces commerciaux, avec une piste de ski construite en plein Dubaï Mall, le plus grand centre commercial du monde. Dubaï se dit par ailleurs « écologique », avec l'eau recyclée, l'interdiction des pesticides, le plus grand institut au monde sur l'étude du corail, afin de réintroduire la vie marine dans les environs, des projets de construction de panneaux solaires sont à l'étude... Dubaï est la ville « post écologique », avec une écologie fabriquée sur la rente pétrolière.

Sur les droits de l'Homme, les « activistes » (intellectuels, universitaires ; etc.) purgent des peines dans les prisons émiraties à la suite de procès inéquitables (Ahmed Mansour et beaucoup d'autres). Les autorités émiraties ciblent tous les résidents chiites, qu'ils soient libanais, irakiens, afghans, pakistanais ou de toute autre nationalité, lorsque les tensions régionales montent. En dépit de l'annonce du retrait de la majorité de leurs forces terrestres au Yémen en 2019, les Émirats Arabes Unis (E.A.U.) ont continué de jouer un rôle majeur dans une coalition à la tête d'opérations militaires et d'apporter leur soutien à des forces yéménites ayant commis de graves violations ces dernières années. Le système de parrainage lie les visas des travailleurs migrants à leurs employeurs, les empêchant ainsi de changer d'employeur sans autorisation. Celles et ceux qui quittent leur employeur sans autorisation sont passibles de sanctions pour « abandon de poste ». Les « contrevenants » s'exposent à des amendes, des arrestations, ils sont menacés de détention et d'expulsion, le tout sans aucune garantie de respect de la légalité. Le droit du travail des Émirats arabes unis n'a prévu aucune protection pour les travailleuses et travailleurs domestiques, qui ont été confrontés à une multitude d'abus : salaires impayés, séquestration, jusqu'à 21 heures de travail par jour, abus physiques et sexuels. D'ailleurs la construction du Centre pour la COP 28 a donné lieu à des scandales, dénoncés par FairSquare, un groupe de recherche et de défense des droits de l'homme, révélé par le Guardian, sur la situation des travailleurs forcés de travailler sous 50 degrés.

Il s'agit donc d'un membre de l'ONU qui, comme beaucoup d'autres, ne respecte pas la Charte.

Les Emirats s'enorgueillissent de s'être inscrit dans la dynamique de la COP 21 pour la réduction des émissions de CO2. Pour autant, cet engagement ne les a pas empêchés d'augmenter leur production de pétrole. Selon le groupe Climate Action Tracker, la promesse de réduire leurs émissions de GES de 23,5% d'ici 2030, promesse formulée en 2020 dans la version actualisée du plan national des Émirats arabes unis sur le climat, ne permet pas d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris. Les E.A.U. sont le seul pays au monde, avec la Biélorussie, à avoir rejoint le club fermé des pays qui disposent de l'énergie nucléaire civile. Les E.A.U. investissent beaucoup dans le solaire et sont en bonne voie pour atteindre leur objectif de 30 % de capacité énergétique « propre » d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2050. Mais il est évident que les Emirats veulent maintenir la rente pétrolière, et progresser dans le marché des renouvelables.

La désignation du Sultan Ahmed Al Jaber pour présider la COP28 a fait également polémique, notamment auprès des organisations environnementales. Ministre émirati de l'Industrie et des Technologies avancées, patron du géant pétrolier ADNOC (Abu Dhabi National Oil Company), il est

aussi le fondateur de Masdar, une entreprise publique d'énergies renouvelables basée à Abou Dhabi. C'est d'ailleurs l'un des arguments mis en avant par les EAU pour promouvoir l'accueil de la COP28. Certes, sa très bonne connaissance des systèmes énergétiques pourrait constituer un atout en vue de trouver « des solutions réalistes, pratiques et pragmatiques pour accélérer la transition énergétique mondiale » comme il l'affirme lui-même.

Al Jaber a oscillé entre plusieurs positions tout au long des conférences préparatoires, en disant à la fois que la fin des fossiles étaient inéluctables, mais sans se rallier à une formule dans le texte préparatoire de « sortie » des fossiles, encore moins sur une date, en bottant en touche vers l'importance des renouvelables. On en serait aujourd'hui au « rôle » que jouent les fossiles dans le réchauffement... Certes... Comme il a présidé de manière fine les débats et qu'il a fixé un calendrier de préparation avec des étapes organisées, les Parties lui ont fait jusqu'à maintenant crédit. Mais deux événements problématiques sont venus entacher le tableau et le dispositif déployé par le Sultan.

Le premier est survenu juste avant la COP : la BBC a révélé qu'un lanceur d'alerte avait livré des documents de nature à provoquer des doutes sur la sincérité des intentions. Il s'agissait des briefings, préparés pour le Sultan Al Jaber avant des réunions avec des représentants de gouvernements étrangers, qui contenaient systématiquement des points clés sur les deux sociétés qu'il dirige, à savoir Adnoc et Masdar (la société d'énergies renouvelables). Ces éléments de cadrage rendaient compte de rencontres avec près de 30 pays. Ils récapitulaient la présence d'Adnoc et de Masdar dans différents pays et énuméraient à chaque fois leur potentiel commercial pour le pays concernés (projets de fourniture par Adnoc de diesel et de kérosène au Kenya ou projet pétrochimique d'Adnoc au Brésil). Christiana Figueres, ancienne secrétaire exécutive de la CNUCC, a réclamé la démission du Sultan Al Jaber. Il est à noter que peu d'ONGs ont exprimé cette demande.

Plus grave est l'affaire du 2 décembre, lorsque le Guardian a révélé qu'au cours d'un événement Al Jaber a affirmé qu'il n'existait « aucune science » indiquant qu'une élimination progressive des combustibles fossiles était nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et de préciser encore qu'une élimination progressive des combustibles fossiles ne permettrait pas un développement durable « à moins que vous ne vouliez ramener le monde dans des grottes »(sic). C'était en réponse à une interpellation de Mme Robinson 16, qui lui disait : « Nous sommes dans une crise absolue qui frappe plus que quiconque les femmes et les enfants... et c'est parce que nous ne nous sommes pas encore engagés à éliminer progressivement les combustibles fossiles. C'est la seule décision que la Cop28 peut prendre et, à bien des égards, parce que vous êtes à la tête de l'Adnoc, vous pourriez la prendre avec plus de crédibilité ».

Al Jaber a précisé dans l'entretien : « À mon avis, une réduction progressive et une élimination progressive des combustibles fossiles sont inévitables. C'est essentiel. Mais nous devons être très sérieux et pragmatiques à ce sujet [car] le monde continuera à avoir besoin de sources d'énergie. Nous [E.A.U.] sommes aujourd'hui les seuls au monde à avoir décarboné les ressources pétrolières et gazières. Nous avons la plus faible intensité carbone. Cela fait référence aux émissions provenant de l'énergie utilisée pour extraire les combustibles fossiles, et non aux émissions beaucoup plus importantes liées à la combustion de ces combustibles ».

Le professeur Sir David King, président du groupe consultatif sur la crise climatique et ancien conseiller scientifique en chef du Royaume-Uni, a déclaré : « Il est incroyablement préoccupant et surprenant d'entendre le président de la Cop28 défendre l'utilisation des combustibles fossiles. Il est indéniable que pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, nous devons tous réduire rapidement les émissions de carbone et éliminer progressivement l'utilisation des combustibles fossiles d'ici 2035 au plus tard. L'alternative est un avenir ingérable pour l'humanité. »

Un porte-parole de la COP 28 a tenté de minimiser et d'éteindre la polémique en déclarant : « Les scénarios 1,5°C de l'Agence Internationale des Energies et du GIEC indiquent clairement que les combustibles fossiles devront jouer un rôle dans le futur système énergétique, même s'il est moindre (...) Sultan Al Jaber a clairement déclaré que l'industrie pétrolière et gazière doit s'attaquer aux émissions de scope 1 et 2 [de leurs opérations], doit investir dans l'énergie propre et les technologies propres pour lutter contre les émissions de scope 3 [from combustion fuels], et que toute l'industrie doit s'aligner en gardant l'étoile du nord de 1,5°C à portée de main ».

Il faut juste espérer que ces incidents, qui jettent un voile noir sur les réelles intentions du Sultan Al Jaber, obligera le Président de la COP 28 à rétablir sa réputation...

2.L'habileté du premier jour

En présentant le rapport et les recommandations du comité Pertes et Préjudices, les co-Présidents du comité de transition, Richard Sherman (Afrique du Sud) et Outi Honkatukia (Finlande), ont diffusé dès le premier jour soit le 30 novembre, le texte acté lors de sa 5e réunion à Abu Dhabi les 3-4 novembre 2023. Ils ont insisté sur le fait que les pays en développement avaient fait des concessions importantes (en particulier sur le placement du Fonds à la Banque mondiale, de façon temporaire). Les organes de la COP 28 (CMA) ont approuvé le compromis et ainsi la COP s'est ouverte, pour la première fois, par une bonne annonce financière, ce qui est excellent pour le climat de confiance qui avait tant manqué à Charm el-Cheikh.

Après l'adoption, plusieurs Parties ont annoncé des engagements de financement pour alimenter ce nouveau fonds :

- Emirats arabes unis (pays hôte de la COP-28) : 100 M\$;
- Allemagne : 100 M\$;
- Royaume-Uni : 60 M€ ;
- UE-27 : 225 M€ (y compris l'Allemagne) ;
- Etats-Unis : 17,5 M\$ (sous réserve d'approbation par le Congrès) ;
- Japon : 10 M\$.

L'annonce a été très bien reçue par les ONGs. Citons Ani Dasgupta, présidente et directrice générale, du World Resources Institute : « Le fonds pour pertes et dommages sera une bouée de sauvetage pour les personnes dans leurs heures les plus sombres, permettant aux familles de reconstruire leurs maisons après une catastrophe, de soutenir les agriculteurs lorsque leurs récoltes sont anéanties et de relocaliser ceux qui sont définitivement déplacés par la montée des eaux. Ce résultat a été âprement combattu, mais constitue clairement un pas en avant.

3.annonces ou Décisions ?

Une succession d'annonces a été faite dans les premiers jours de cette COP, dont il faut démêler les simples annonces des Parties ou des acteurs économiques et les engagements des Parties

A. Les simples annonces incluses dans le programme de la Présidence

« L'accélérateur de décarbonation mondiale »

Les premiers jours ont été peuplés de très nombreuses annonces et déclarations volontaires (non contraignantes donc) de la part des Etats, notamment lors du segment de haut niveau.

Lors du Sommet mondial pour l'action climat (soit le WSCA), le Président de la COP28 a lancé un ensemble d'engagements réunis au sein d'un nouveau dispositif baptisé « Accélérateur de décarbonation mondiale (Global Decarbonisation Accelerator ou GDA). Il s'agit d'une série d'initiatives phares conçues pour accélérer fortement la transition énergétique et réduire fortement les émissions de GES. Le GDA s'articule autour de trois axes :

- Développer rapidement le système énergétique de demain,
- Décarboner le système énergétique existant,
- Cibler le méthane et d'autres GES hors CO2.

Cet ensemble de mesures comporte d'abord les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Global Renewables and Energy Efficiency Pledge). A l'initiative conjointe de l'UE, des Etats-Unis et des Emirats arabes unis, 118 Parties, soit plus de la moitié des Parties, dont les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont été présents à Dubaï (150), s'engagent à :

- Tripler les capacités de production des énergies renouvelables (EnR) d'ici 2030 pour atteindre au moins 11 TWh en 2030 (en prenant en compte les différents points de départ et les différentes circonstances nationales), contre environ 3 400 TWh aujourd'hui
- Doubler le rythme d'amélioration moyen de l'intensité énergétique au niveau mondial dans tous les secteurs d'ici 2030 pour atteindre 4% par an (contre 2% aujourd'hui).

Cet engagement constituera une partie importante de la Déclaration finale. Elle n'est signée par aucun des grands Etats producteurs de fossiles (Chine, Inde, Russie, Arabie saoudite, Venezuela, Qatar, Koweït, Afrique du Sud, Indonésie), sauf les Etats-Unis.

A l'initiative des Emirats arabes unis sur l'hydrogène (UAE Hydrogen Declaration of Intent), 27 Parties prépareront une norme de certification mondiale et avaliseront les dispositifs de certification existants bas carbone.

Décarboner le système énergétique existant

Dans le cadre du Global Decarbonisation Accelerator (GDA), 50 compagnies (dont 29 compagnies nationales de pétrole, y compris celle des Emirats arabes unis, Adnoc, et celle de l'Arabie saoudite, Saudi Aramco), représentant plus de 40% de la production mondiale de pétrole, ont souscrit à la charte de décarbonation du pétrole et du gaz (Oil and Gas Decarbonisation Charter), portée par les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

Cette Charte n'a pas de valeur contraignante, même si ces compagnies s'engagent ainsi à atteindre zéro émission de méthane d'ici 2030, à mettre fin au torchage continu d'ici 2030 et à parvenir à zéro émission nette de GES dans leurs activités d'ici 2050 (soit ...dans 25 ans).

En fait, la Charte vise principalement à dissimuler (très mal) le refus des pétroliers de s'engager pour la réduction de la production et de la consommation des fossiles. Elle ne vise pas le CO2, ni les GES émis dans les ventes de pétrole. Elle confirme la vision de la Présidence, et celle des pétroliers : ne rien céder de significatif.

Réaliser des réductions d'émissions de méthane dans tous les secteurs économiques

À cette fin, plus d'un milliard de dollars seront mobilisés pour des projets de réduction du méthane. Un consensus a été exprimé lors des réunions de chefs d'Etat : « la réduction des émissions de méthane de l'industrie de l'énergie peut être réalisée simplement et à moindre coût », (Scholz) et la lutte contre les émissions de méthane était le moyen « le plus facile, le plus rapide, le moins cher et le plus simple » de lutter contre le changement climatique (Kerry).

Il ne s'agit que de la prolongation de l'engagement (Global Methane Pledge) de 2021: réduire d'ici 2030 de 30 % les émissions du deuxième gaz à effet de serre le plus important, qui contribue pour un tiers au réchauffement de la planète. Par ailleurs, cette charte ne va pas au-delà des engagements pris par l'industrie pétrolière dans le cadre de l'organisation internationale Oil and Gas Climate Initiative (OGCI), que l'industrie n'a pas encore respectés », a expliqué Zero Carbon Analytics.

Enfin, la Présidence émiratie a lancé l'engagement mondial sur le refroidissement (Global Cooling Pledge), afin de réduire de 68% des émissions mondiales de GES issues des systèmes de refroidissement d'ici 2050, ciblant tout particulièrement les HFC, toutefois sans valeur contraignante, lui aussi. Selon la Présidence émiratie, à ce jour, 52 pays ont signé l'engagement.

Il faut ajouter à cette liste la Déclaration conjointe d'une vingtaine d'Etats à l'initiative de la France pour tripler la capacité mondiale de production d'énergie nucléaire d'ici 2050 (par rapport à 2020).

Il faut aussi citer l'engagement des transporteurs maritimes (les principaux) : l'italo-suisse MSC, le danois Maersk, le français CMA-CGM, l'allemand Hapag-Lloyd et le coréen HMM) qui se sont engagés à réduire leurs émissions au-delà des objectifs fixés par l'Organisation maritime internationale (OMI). Ils promettent ainsi de réduire de 30% les émissions totales de leur flotte d'ici à 2030, contre 20% demandé par l'OMI. D'ici 2040, l'objectif est porté à -80% contre -70% selon les standards de l'OMI. Le zéro émission nette doit être atteinte «en 2050 au plus tard». Ils s'engagent aussi à promouvoir un mécanisme international de tarification des gaz à effet de serre», soit l'équivalent d'une taxe carbone, «pour inciter à l'efficacité énergétique et réduire l'écart de prix entre les carburants fossiles et les carburants maritimes durables» et mettre en place une «norme internationale» pour mesurer précisément les émissions du secteur.

Cette annonce est importante car ce secteur est resté longtemps rétif à tout engagement, et l'importance des signataires est significative.

B. De vrais engagements ont été pris, surtout d'ordre financier

Outre la bonne issue du dossier Pertes et Préjudices, on peut se féliciter de plusieurs engagements :

Le Fonds vert pour le climat

Lors de son allocution dans le cadre du segment de haut niveau, la vice-Présidente des Etats-Unis, Kamala Harris, intervenue à la place de Joe Biden qui n'est pas venu à Dubaï, a annoncé que son pays s'engage à apporter une nouvelle contribution de 3 Md\$ au Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund ou GCF), bien sûr conditionné à l'approbation du Congrès américain, ce qui est donc problématique : Estonie (1 M€) et l'Italie (300 M€), le Portugal (4 M) et la Suisse 135 CHF (148 M\$).

Ces cinq engagements s'ajoutent aux engagements pris par 25 Etats lors de la Conférence des donateurs, le 5 octobre 2023 à Bonn. Au total, désormais 30 pays se sont engagés à fournir un total de 12,7 Md\$ pour reconstituer le Fonds Vert.

L'élargissement de l'Alliance pour la sortie du charbon

Les Etats-Unis ont annoncé le 3 décembre 2023 avoir rejoint l'Alliance pour la sortie du charbon (Powering Past Coal Alliance ou PPCA), lancée le 16 novembre 2017 lors de la COP-23, ce qui porte désormais le nombre total de pays membres à 61.

Les partenaires de cette Alliance s'engagent notamment :

- à éliminer progressivement, et selon leur propre calendrier, les centrales à charbon existantes sans captage et stockage du CO₂ (CSC),
- à imposer un moratoire sur la construction de nouvelles centrales à charbon sans mise en œuvre de CSC.

Outre le fait qu'aucune échéance commune d'élimination n'a été fixée, les pays membres représentent une faible part de la consommation mondiale de charbon. En effet, l'alliance ne compte pas, pour l'instant, certains grands pays producteurs et/ou consommateurs de charbon [Australie, Chine, Inde, Pologne,...]. Par ailleurs, les membres de l'alliance ne s'engagent pas à mettre fin au financement de la construction de centrales à charbon sans mise en œuvre de CSC, mais à le limiter.

La déclaration sur l'agriculture, l'alimentation et l'action climat

134 dirigeants mondiaux ont signé une déclaration sur l'agriculture, l'alimentation et l'action climat. Plus de 2,5 Md\$ de financement seront mobilisés pour soutenir la sécurité alimentaire, tout en luttant contre le changement climatique. Elle vise à aider à renforcer les systèmes alimentaires, à accroître la résilience au changement climatique, à réduire les émissions mondiales et à contribuer à la lutte mondiale contre la faim. Les 134 pays signataires abritent plus de 5,7 milliards de personnes et près de 500 millions d'agriculteurs, produisent 70 % des aliments que la population de la planète consomme et sont responsables de 76 % de l'ensemble des émissions provenant des systèmes alimentaires mondiaux.

Il s'agit d'une première, très longuement préparée, et indispensable.

Une déclaration politique Climat et Santé nouvelle, et engageant les pays

Les ministres de la Santé ont adopté le 3 décembre une Déclaration politique soulignant l'importance cruciale des politiques et des investissements pour faire face au fardeau du changement climatique sur les systèmes de santé ainsi que pour améliorer la santé et le bien-être de nos populations grâce à la mise en œuvre de tous les piliers de l'Accord de Paris.

La déclaration s'engage sur quatre objectifs principaux :

- Promouvoir des mesures visant à réduire les émissions et les déchets dans le secteur de la santé, notamment en évaluant les émissions de gaz à effet de serre des systèmes de santé et en élaborant des plans d'action et des objectifs de décarbonisation déterminés au niveau national pour le secteur de la santé.
- Améliorer la capacité à anticiper et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation contre les maladies et les risques sanitaires sensibles au climat, notamment en renforçant les services d'information, de surveillance, d'alerte précoce et de réaction en matière de climat et de santé.

- Lutter contre les inégalités au sein des pays et entre eux, et mener des politiques qui endiguent la vague d'inégalités croissantes, notamment par le biais de systèmes de protection sociale, d'une couverture sanitaire universelle, de la sécurité alimentaire et d'une meilleure nutrition, de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène pour tous.
- Renforcer la collaboration, le partage des meilleures pratiques et le suivi des progrès, notamment par le biais d'initiatives telles que l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH).

La déclaration souligne également la nécessaire collaboration entre la santé humaine, animale, environnementale et climatique, en mettant en œuvre l'approche « Une seule santé ».

La ministre française déléguée à la santé a également rappelé le soutien de la France à l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH), initiative hébergée par l'OMS créée en 2022 pour soutenir la mise en œuvre des engagements de la COP26 en matière de santé sur les systèmes de santé résilients au changement climatique et à faible émission de carbone.

L'abondement du Fonds pour l'adaptation

L'objectif de mobilisation de ressources du Fonds est de 300 millions de dollars pour 2023, ce qui permettrait de répondre à un nombre croissant de projets non encore financés qui ont atteint 425 millions de dollars, mais un pas très positif a été fait le 4 décembre : les nouvelles promesses de dons pour 2023 annoncées lors du dialogue ou précédemment incluent l'Allemagne (équivalent à 65,7 millions USD), la Suède (22,1 millions USD), l'Espagne (21,9 millions USD), la France (10,9 millions USD), la Région wallonne et la Belgique (7,3 millions USD), le Gouvernement provincial du Québec, Canada (7,3 millions USDeq), le Danemark (7,3 millions USDeq), la Norvège (6,5 millions USDeq), la Suisse (4,2 millions USDeq), la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique (2,9 millions USDeq), Luxembourg (1 million USDeq), la Corée du Sud (932 000 USDeq) et l'Islande (575 000 USDeq). De plus, le fonctionnement du Fonds n'a recueilli que des éloges. Cet abondement est très important, car beaucoup craignaient que les annonces sur les pertes et préjudices soient préjudiciables à l'adaptation

En conclusion, on insistera sur l'habileté de la présidence émiratie sur plusieurs points : des annonces choc ont été faites dès le premier jour pour restaurer une confiance qui avait douloureusement manqué lors de la COP 27 ; des annonces financières conséquentes, voire surprenantes, ont été élaborées et annoncées. Certains programmes comme celui sur l'alimentation sont enfin lancés et on les attendait depuis très longtemps...

En revanche on ressent bien que tout est aménagé par la présidence pour minorer l'importance de la négociation sur un texte final, car elle va subir beaucoup de pression en ce qui concerne les objectifs de diminution des énergies fossiles, leurs modalités, et leurs dates. Tous les participants soulignent que cette Cop qui comprend 100 000 participants et qui est donc, malgré de nombreux appels à la boycotter est la plus importante de l'histoire en nombre, est une conférence des parties où les solutions pour lutter contre le changement climatique sont avant tout techniques et industrielles, en dehors de tout esprit de sobriété sauf en matière de financement pour les pays pauvres que les Émirats ne veulent pas fâcher pour étendre leur influence géopolitique et se réserver de futurs marchés.

Mais les textes de négociation sont « flous », au lendemain de la distribution des versions nouvelles de la future décision sur le bilan mondial élaboré par les co-Présidents du SBI et du SBSTA. Ceux-ci sont une photographie des différentes positions des Parties, sans que des progrès significatifs aient été faits, en particulier sur la trajectoire d'élimination des GES, et sur l'objectif d'adaptation. Alors, qu'en pleine COP, l'édition 2023 du Global Carbon Budget, en actualisant les budgets carbone résiduels associés à différentes cibles de réchauffement moyen indique qu'ils équivalent respectivement à 7 années d'émissions de 2023 pour 1,5°C, 15 années pour 1,7°C et 28 années pour 2°.

Rédactrice : Bettina Laville,
Conseiller d'Etat honoraire
Présidente IEA Paris

Le programme international du Comité 21 a reçu le soutien de



NATIONAL



FAB CITY HUB,
62 bis rue de Mouzaïa
75019 Paris



Tél : 01 55 34 75 21



comite21@comite21.org



www.comite21.org